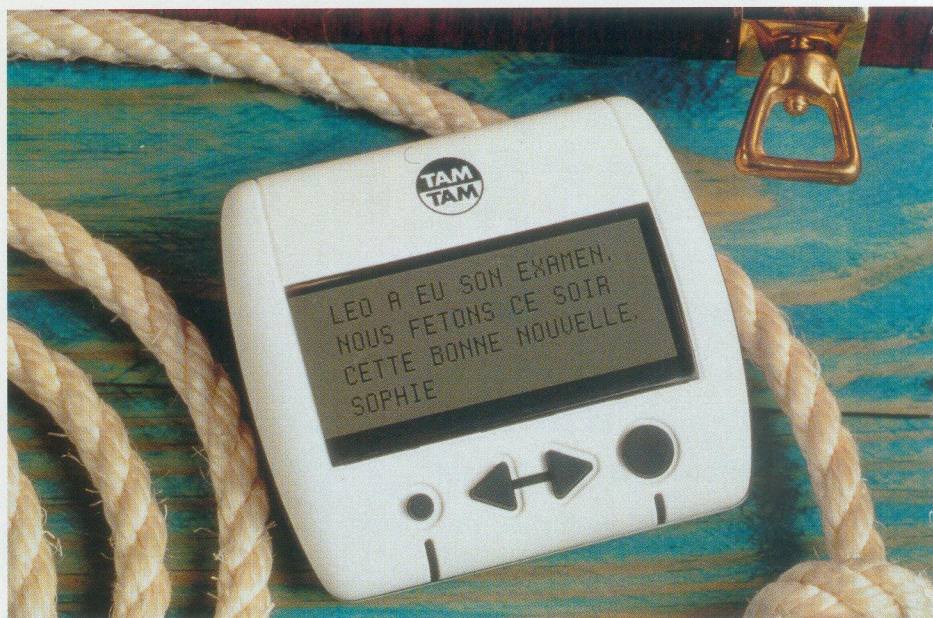




*L'état des réseaux et les services
qui vous seront utiles durant
vos vacances ...*

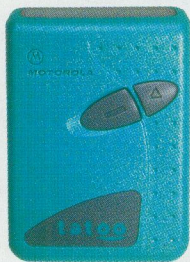


Où

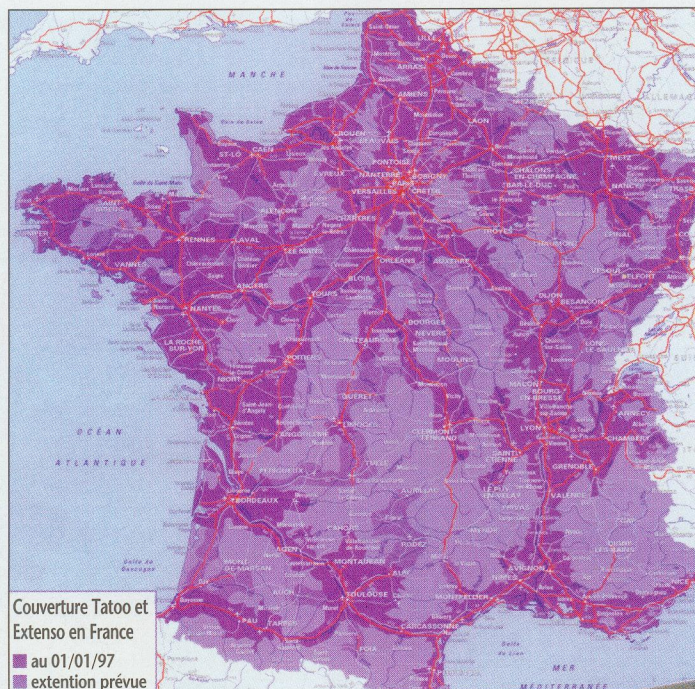
utiliser votre bipeur cet été ?

► Tatoo

• Cet été, les utilisateurs Tatoo (au nombre de 740 000 fin avril) pourront plus facilement que les autres utiliser leur bipeur lors de leurs pérégrinations estivales. En effet, la couverture Tatoo (90 % de la population) est nettement



supérieure à celle des deux services concurrents, mais attention aux régions peu peuplées, c'est là que le bât blesse (voir carte). Sur le littoral méditerranéen, à noter seulement deux « trous » : au sud d'Argeles-Plage et Cerbère. Sur la côte Atlantique, vous ne pourrez pas utiliser votre Tatoo entre Cap-breton et Cazaux et de Lacanau Océan jusqu'à la Pointe-de-Grave. L'île d'Oléron n'est pas couverte côté océan et l'île de Ré est couverte seulement à moitié. En Bretagne, seule la Pointe du Raz et les alentours de Plougastel ne sont pas couverts, ainsi que la partie du littoral située entre Avranches et Carteret. Sur les bords de la Manche, la couverture de Granville est en cours d'extension. Mais vous ne



pourrez pas utiliser votre Tatoo entre Saint-Pierre Eglise et Vierville. Tout le reste est couvert.

• Si vous quittez votre région habituelle, n'oubliez pas de demander votre transfert régional au service clientèle, ouvert 7 j sur 7 et 24 h sur 24. (tél : 08 36 60 40 20). Le transfert est effectif 15 minutes après votre appel.

• Sachez que Tatoo participera avec Rollerblade et la Fédération française de rollers

à des animations sur les plages en juillet et en août (Dunkerque, Le Touquet, Quiberon, La Rochelle, Arcachon, Fréjus, Lavandou, etc...).

► Expresso

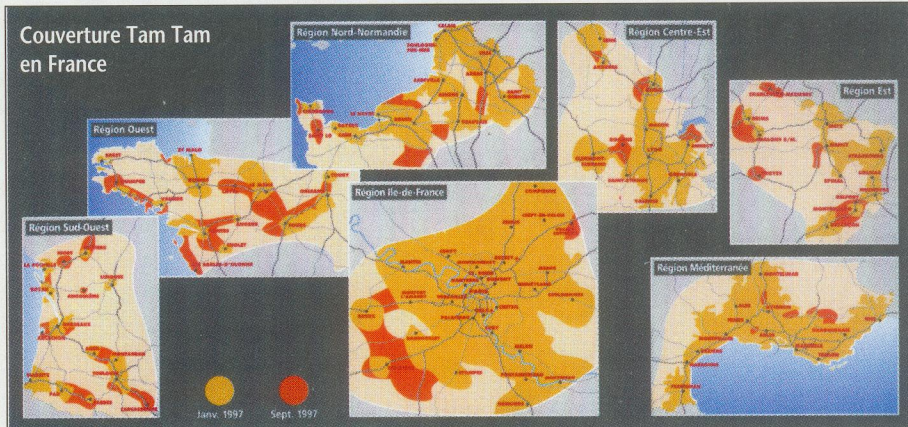
• Les travailleurs indépendants, artisans et professions libérales apprécieront cet été le nouveau service Expresso de France Télécom Mobiles Radiomessagerie qui leur permettra de ne perdre aucun appel professionnel. Une seule condition : avoir transféré sa ligne sur son numéro Expresso et donc être abonné au Transfert d'appel de France Télécom. Ainsi, vos correspondants sont accueillis par une opératrice qui prend leurs messages et vous les envoient sur votre récepteur Expresso. Pratique.

• La couverture du service Expresso est la même que pour



Tatoo, c'est-à-dire très étendue. La France est découpée en plusieurs régions et il faut demander le transfert régional pour recevoir vos messages si vous quittez votre région habituelle.

Couverture Tam Tam en France



Tam-Tam

- Les 280 000 adeptes de Tam Tam devront vérifier avant de partir que leur lieu de vacances est couvert. Pour cela, il leur suffit d'appeler le service clientèle (ouvert 7 j sur 7, 24 h sur 24) en composant le 08 36 61 11 11. Quelques belles plages de l'Atlantique sont couvertes (Biarritz, Arcachon, Royan, la Rochelle, le sud de la Bretagne, Saint-Malo, la région comprise entre Bayeux et Le Havre et toute la côte de la Manche. Le littoral méditerranéen est complètement couvert.
- Pour recevoir vos messages sur votre lieu de vacances, indiquez au service clientèle votre déplacement. Il vérifiera si la zone est couverte et effectuera le transfert régional.
- Dites à vos correspondants qu'ils ont plusieurs façons de vous envoyer des messages 7 jours sur 7 et 24 h sur 24: par téléphone (accès direct en composant le numéro de Tam Tam ou via une opératrice), par minitel (message écrit, 400 car. max), par ordinateur (message depuis un ordinateur, 400 car. max), ou via Internet.
- Le service d'information d'Associated Press vous permettra d'être toujours informé, même en vacances.

Kobby

Si vous faites partie des quelque 120 000 utilisateurs du service Kobby d'Infomobile, voici les informations à connaître avant de partir en vacances.

- Chez Kobby, la France est découpée en huit régions. Si vous vous déplacez en dehors de votre région habituelle, voici ce que vous devez faire pour pouvoir utiliser votre Kobby durant vos déplacements. Composez par télé-

phone le numéro d'appel de votre Kobby. Vous appelez ainsi votre boîte vocale. Par dessus la voix que vous entendez, composez « * 0 ». On vous demande alors votre code d'accès (si vous n'avez pas changé le code initial, composez 1 2 3 4). Puis tapez le 18 pour aller dans le mode transfert. La messagerie va alors indiquer le code de la région où vous souhaitez vous rendre. Tapez le code puis « # ». Le transfert est immédiat. Pour revenir à votre région d'origine, n'oubliez pas de faire le transfert dans l'autre sens. Après le 18, tapez « 2 ».

- Le service Bons Plans (gratuit), une exclusivité Kobby, vous informe des spectacles, concerts et stages : utile pour passer une bonne soirée entre amis ou pour vous former. Le Club Kobby (que vous joignez par téléphone) peut par ailleurs vous envoyer des informations météo à 5 jours sur demande. Vous les recevez 15 mn plus tard sur votre Kobby.

- Si vous devez voyager cet été avec votre récepteur Kobby, sachez qu'une grande partie du territoire n'est pas couverte, en particulier si vous voyagez en dehors de l'Ile-de-France. Mais vous pourrez tout de même utiliser votre Kobby sur la côte méditerranéenne ainsi que dans

Gare aux chocs !

■ Si vous partez avec votre bipeur cet été, n'oubliez pas de le protéger. Divers modèles de housses existent. Signalons la gamme Kaméléone de Tair (notre photo), des étuis « made in France », conçus dans des matières extensibles, à rayures, à pois ou à fleurs.

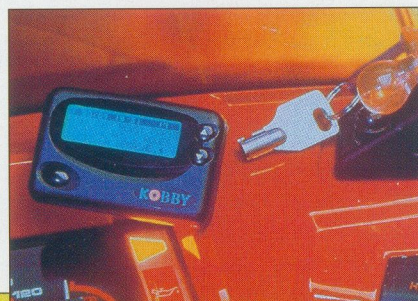
Prix : moins de 100 F TTC. De son côté, Kobby propose l'étui Néo (cinq couleurs) et le cordon Sko.



la région de Deauville, Cherbourg, Brest, les Sables-d'Olonne, Bordeaux, Bassin d'Arcachon, Biarritz et Bayonne (ouverture en juillet).

- Dites à vos amis qu'ils ont six façons de vous envoyer des messages 7 jours sur 7 et 24h sur 24 : le téléphone (message chiffré), le minitel (message écrit, 400 car. max), le répondeur vocal (message de vive voix), le micro-ordinateur (message depuis un ordinateur, 400 car. max), l'opératrice (elle saisit le message et l'envoie), Internet (message à partir du Web Kobby et e-mail Kobby). ■

JEANNE LAURE





France Télécom va-t-il abandonner Ermes ?

L'opérateur n'est pas convaincu que la norme européenne puisse faire décoller la radiomessagerie en Europe.

France Télécom Mobiles Radiomessagerie (FTMR) est l'un des trois opérateurs français, avec TDR (Tam Tam) et Infomobile (Kobby), à avoir obtenu en 1994 une licence pour l'ouverture commerciale d'un réseau de radiomessagerie à la norme européenne Ermes. Or, au lieu d'exploiter commercialement ce nouveau réseau, dont la première phase de construction a été achevée cette année, l'opérateur a lancé, avec succès, le service Tatoo basé sur la norme Pocsag et l'ancien réseau Alphapage. En moins de deux ans, FTMR est devenu, grâce à Tatoo, le premier opérateur de radiomessagerie en Europe, réalisant à lui seul la moitié de la croissance européenne sur ce marché.

Pourquoi FTMR n'exploite-t-il pas son réseau Ermes ? Parce que, selon lui, ce type de réseau est nettement plus coûteux qu'un réseau Flex, la norme qui « monte » au niveau mondial mais surtout parce qu'il sera impossible d'obtenir à l'avenir des récepteurs à bas prix et donc de rentabiliser le service tant la place des réseaux Ermes dans le marché mondial de la radiomessagerie restera faible, selon FTMR. L'Europe de l'Ouest ne représentait en 1996 que 5 % du marché mondial de la radiomessagerie. Par ailleurs, la norme Ermes a peu de chances de s'imposer en dehors de l'Europe. Les Etats-Unis (36 % du marché mondial) et la Chine (29 %) ont choisi la norme Flex soutenue par Motorola pour construire leurs nouveaux réseaux.

Dans ces conditions, FTMR réfléchit à la suite à donner à son réseau Ermes et même à l'avenir de son activité au cas où l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) ne voudrait pas tenir compte de ses impératifs économiques. En effet, les obligations prévues dans la licence Ermes (en particulier le taux de couverture) étant remplies par FTMR et les prochaines étant pour 1999, FTMR compte bien mettre ce laps de temps à profit pour réfléchir

sur ses choix futurs. Trois options seraient à l'étude : soit la poursuite de la construction du réseau Ermes pour des considérations autres que financières, soit la construction d'un autre réseau, par exemple basé sur la norme Flex (FTMR devra alors obtenir un accord de l'ART), soit enfin la « saturation du réseau Pocsag ». Cette dernière option reviendrait à « traire la vache », comme disent les économistes. L'opérateur pourrait accueillir jusqu'à 2 millions d'utilisateurs sur son réseau Pocsag avant d'arrêter purement et simplement la commercialisation du service. Cette dernière option serait actuellement la plus plausible.

L'échéance de 2001

Enfin, il faut savoir que la licence Pocsag de FTMR prendra normalement fin en 2001. En théorie donc, FTMR ne pourra plus commer-

cialiser son offre de radiomessagerie à cette date et devra libérer les fréquences. Mais d'ici là, l'opérateur ne désespère pas de convaincre le régulateur de lui accorder une extension de son droit d'utilisation ou bien d'utiliser les fréquences attribuées dans le cadre de la licence Ermes pour continuer de commercialiser son service Tatoo.

Dans ce contexte, il paraît probable que FTMR se servira des conclusions de l'étude Eutelis (lire ci-dessous) pour tenter de convaincre l'ART de le laisser choisir à l'avenir la technologie qui correspond le mieux à ses impératifs commerciaux. Mais la partie n'est pas gagnée. La DGPT de Bruno Lasserre a toujours considéré que l'avenir de la radiomessagerie en Europe passait par la norme Ermes. L'ART qui l'a remplacée en janvier dernier, avec à sa tête Jean-Michel Hubert, aura-t-elle un point de vue différent ? ■

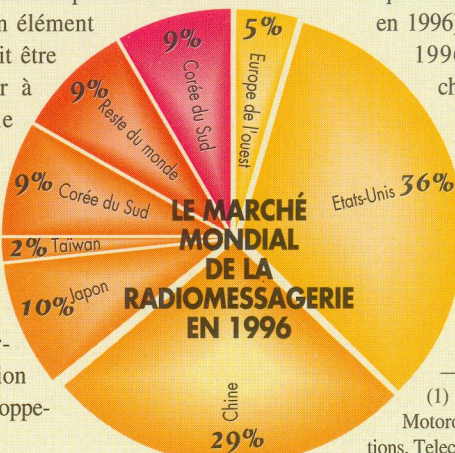
SYLVIE BOURINET

Bipeurs : l'Europe à la traîne

Pour développer le marché de la radiomessagerie en Europe, les opérateurs veulent pouvoir choisir librement la technologie utilisée pour leurs réseaux. Telle est l'une des principales conclusions de l'étude consacrée à « l'avenir de la radiomessagerie en Europe » réalisée par le cabinet Eutelis à la demande de plusieurs opérateurs et constructeurs⁽¹⁾. Actuellement, les licences accordées par le régulateur sont liées à une technologie précise (Pocsag, Ermes, Flex, etc.). Plus la norme est répandue dans le monde et plus le prix des récepteurs est bas. Le prix étant un élément clef du succès, il doit être nettement inférieur à celui du téléphone mobile. Basée sur des entretiens avec plus de 30 opérateurs, industriels et régulateurs de ce secteur, l'étude établit également que la concurrence est une condition *sine qua non* du développement du marché.

Présentée à la Commission européenne fin mai, l'étude Eutelis vise à sensibiliser Bruxelles mais aussi les régulateurs nationaux aux conditions d'un développement rapide de la radiomessagerie sur le Vieux continent. Actuellement, l'Europe de l'Ouest ne représente que 5 % de ce marché mondial de la radiomessagerie, un marché où dominent les Etats-Unis (36 %), la Chine (29 %), le Japon (10 %) et la Corée du Sud (9 %). En l'an 2000, les pays d'Asie compteront 118,7 millions d'utilisateurs (67 millions en 1996),

l'Amérique du Nord 65,4 millions (43,3 en 1996), l'Europe 16,3 (6,5 en 1996), soit le triple du chiffre actuel, l'Amérique latine 5,6 (2,4 en 1996) et l'Afrique 3 (1,2 en 1996). La France devrait à elle seule atteindre 5 millions d'utilisateurs en l'an 2000 (1,3 millions en avril 1997). ■ S.B.



(1) FTMR, BT Mobile, Philips, Motorola, Page One Communications, Telechamada et Glenayre.